

### POUR UN NOUVEAU BARBATRE

Pour cette nouvelle année, l'équipe d'opposition PUNB et non pas la minorité de Barbâtre, vous présente leurs meilleurs vœux de santé et de bonheurs. En commissions ou en conseils municipaux, nous restons vigilants pour défendre vos intérêts, car pour nous nostalgie du passé, jeux de mots et manque de perspectives d'avenir modernes et innovantes retardent l'avenir de la commune ! Une mobilisation des forces vives et un appui sur le potentiel jeunesse sont nécessaires pour que la voix et les intérêts de Barbâtre ne se dissipent pas dans le vent d'ouest ou ne retombent pas dans l'escarcelle des voisins.

Bonne année à tous, pour un réel nouveau Barbâtre vivant et non figé !

Mireille Fromentin, Guy Modot.

### BARBATRE 2014 AGIR ENSEMBLE

Un nouveau système de tri sélectif a été mis en place, plus étendu, plus efficace, pour une meilleure défense de l'environnement. Toutefois ces changements suscitent quelque émotion chez nos concitoyens et la communication de la Communauté de Communes devra être relayée au niveau local pour en expliciter les modalités et les enjeux.

Autre sujet méritant un effort de communication et de pédagogie : le nettoyage raisonné des plages, excellente initiative, souvent mal perçue faute d'être comprise, en particulier des estivants. Un plan d'information doit être mis en place (panneaux explicatifs, feuillets d'information, etc) pour toucher le plus large public possible.

Régis Perrier / Juliette Seguin

## LE RECENSEMENT A BARBÂTRE

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017.  
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

A Barbâtre, ce sont 5 agents recenseurs qui ont été recrutés pour couvrir l'ensemble de la commune de Barbâtre. Chacun s'est vu remettre un secteur de la commune sur lequel intervenir. L'agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.



- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner ! De plus, vos informations personnelles sont protégées et les agents recenseurs sont soumis au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

La P'TITE BALISE est disponible en mairie et dans les principaux commerces.

## LES VOEUX DU MAIRE 2017 UNE NOUVELLE ANNÉE EN PERSPECTIVE



préférée, aujourd'hui et demain demeure notre préoccupation de chaque jour.

2017, c'est d'abord le classement attendu de l'une de nos plus belles perspectives, le passage du Gois. Nous avons formulé le souhait qu'un centre d'interprétation soit édifié à ses abords. Le message a été entendu par le Président du Conseil Départemental Yves AUVINET. Une étude est lancée.

2017, le Plan Local d'Urbanisme sera finalisé et soumis à enquête publique. Un plan qui envisage l'avenir de la commune pour les 10-15 ans à venir, en termes d'aménagement d'espaces publics, d'habitats, d'activités, d'emplois, de dynamisation du cœur de ville, de qualité environnementale, de loisirs et de liaisons douces. Le plan de développement durable a été présenté ces dernières semaines en séance publique.

### 2017, tout près ou à l'horizon,

Fin Mai, l'achèvement du chantier de restructuration de la mairie. La reprise du revêtement en enrobé, la réalisation des travaux de ralentissement et de sécurité sur les routes départementales 95 et 948. Rénovation de la signalétique sur l'ensemble de la commune.

La relance début juillet de la liaison maritime entre la Fosse et l'île d'Yeu avec la Compagnie Vendéenne, souhaitée depuis le début de notre mandat deviendra réalité. Nous apprécions cet accord qui permet de concrétiser une belle idée de balades inter-îles pour les vacances.

La définition du projet d'EHPAA de la Rocterie interviendra au printemps, pour pérenniser l'accueil des personnes âgées autonomes, au cœur de l'Opération d'Aménagement Programmé du même nom.

La restructuration et la modernisation de la résidence de

vacances MICHELIN à la pointe de la Fosse. « Cap Vacances » développeur de tourisme social, prendrait le relais de VVF Village. Un projet privé de plus de 7,5 millions d'euros, créateurs d'emplois, essentiel pour Barbâtre et l'île toute entière, qui a besoin de renforcer son offre de lits marchands.

Une structure légère est esquissée pour favoriser les activités Sports et loisirs hors saison dans le cadre d'un plan d'ensemble d'aménagement du secteur NDs de la Gaudinière.

Le parc d'activités de la Gaudinière, dans le respect de la loi NOTRe, devient communautaire au 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Sa requalification est envisagée pour l'accueil d'activités innovantes, et de nouvelles énergies. Il est projeté d'y implanter aussi le centre fonctionnel du service technique communal.

Des perspectives jardins, avec ou sans sillons... Un potager Médiéval initié par ESNNOV avec le concours de la Communauté de communes sur l'une de ses propriétés en « Queue de Vache » qui ne devrait pas manquer de poivre ! Des jardins partagés initiés par le CCAS et le CAUE ou « Jardin de Félicité » en hommage aux généreux donateurs d'une parcelle rue du Grand Fief, attendu par une dizaine de candidats. Le cimetière paysager ou « Jardin d'Eternité » sur la dune de la Martinière, qui entre dans la phase concrète de projet.

2017, à Barbâtre c'est aussi des envies insatiables de culture, de lecture, de photos dans la rue, de marché à thèmes, de rue et d'enfants en fête, de parterres de fleurs, et d'illumination à vous en mettre pleins les yeux, plein la tête, plein le cœur. Je tiens à remercier les bénévoles qui soutiennent l'action municipale au cours de chacune des manifestations organisées.

« La vraie générosité envers l'Avenir consiste à tout donner au présent » nous a confié André COMTE-SPONVILLE. C'est notre mission d'élus, notre motivation immédiate, celle des responsables d'associations, des volontaires, bénévoles et professionnels qui consacrent beaucoup de temps au service des autres – pompiers, SNSM, secouristes, gendarmes, ASPV, services sociaux et médicaux, qu'ils en soient remerciés.

Mes meilleurs vœux vous sont offerts, chers Barbâtrines et Barbâtrins, avec l'envie qu'ils tracent pour vous et vos proches les plus belles perspectives.

**BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ**  
Le Maire, Louis GIBIER.

## RETOUR SUR L'INAUGURATION DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux du nouveau restaurant scolaire se sont terminés au début du mois de Novembre à Barbâtre, avec deux mois d'avance. Le restaurant est implanté sur le même site que l'équipement précédent.

Il compte une capacité suffisante pour accueillir l'ensemble des enfants de l'école publique, avec une grande salle de réfectoire et une cuisine moderne et spacieuse.

M. le Maire a inauguré l'établissement le lundi 2 Janvier dernier, en présence du Député de la Vendée Yannick MOREAU, qui a participé au financement du projet – enveloppe parlementaire de 20 000 € - et du Président de la Communauté de communes Noël FAUCHER.



## BACS À MARÉE



Barbâtre a installé des bacs à marée aux entrées de quelques accès de plage (sur les parkings) permettant le dépôt de déchets marins récoltés sur la plage par les promeneurs.

Les déchets de plage à déposer dans les bacs à marée sont : les plastiques, cordages, pneus, verres, ferrailles, briques alimentaires, chaussures...

Les autres déchets non collectés sont : les produits dangereux, objets souillés, animaux morts, déjections...

## PLU : CONCERTATION PREALABLE

Depuis le mois de février 2016, la commune, avec le concours du bureau d'étude CITADIA a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Le diagnostic d'Aménagement de Développement Durable a été finalisé. Désormais l'étude porte sur la phase réglementaire.

Nous vous tiendrons informé des prochaines réunions publiques. Si vous avez des observations particulières, un registre de concertation est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par le formulaire « contactez-nous » sur le site internet de la commune [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr).

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2017 : VOTEZ

Les prochaines élections présidentielles et législatives 2017 se dérouleront les jours suivants :

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 23 Avril 2017

2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 7 mai 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES :

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 11 juin 2017

2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 18 juin 2017

**IMPORTANT : Changement de bureaux de vote :**

Les électeurs inscrits au bureau de vote de la mairie, qui ont voté aux dernières élections à l'ancienne mairie, devront se rendre à l'**Espace Océane**, place de l'Eglise.

Les deux autres bureaux restent inchangés à savoir la salle des Oyats et la salle des Noures.

## POINT D'AVANCEMENT SUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE

Les travaux de rénovation de la mairie ont débuté en septembre dernier, après le déménagement des services à l'Espace Océane. La maîtrise d'œuvre, assurée par l'architecte Monsieur BLEHER et M. Raphaël GAUVRIT, et les élus, et services techniques municipaux, font le point chaque semaine sur le bon avancement des travaux. Après les travaux de démolitions et de dallage, l'entreprise de maçonnerie Maurice LEROY a terminé en fin d'année le gros œuvre. Les travaux de charpente pour l'extension ont été opérés par la menuiserie BETHUYS et la pose des ouvertures extérieures par la Serrurerie Luçonnaise permettant de rendre la mairie hors d'air et d'eau. L'entreprise SOPREMA veille à l'étanchéité du bâtiment.

Le planning prévisionnel des travaux étant respecté, nous envisageons l'ouverture des portes au public de la mairie réaménagée pour l'été 2017.



## INITIATIVE : « LA LECTURE AUX QUATRES SAISONS »

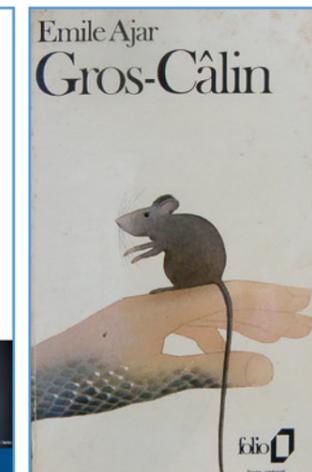
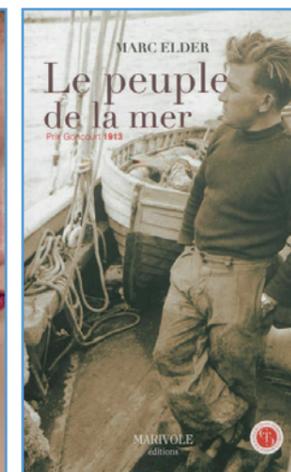
Initié en automne dernier, le cercle de lecture « La lecture aux quatre saisons » connaît un succès auprès des lecteurs barbâtrains. Les différentes séances connaissent une bonne fréquentation, et le contenu des discussions est très enrichissant.

Rappelons qu'à chaque rendez-vous, les personnes qui souhaitent participer pourront venir proposer et présenter leurs « coups de cœur », et ceci sur tous les genres littéraires (romans d'aventure, biopic, amour, biographie...).

L'inscription à la bibliothèque n'est pas obligatoire et l'animation du cercle de lecture est faite par Nicole VAILLANT, bénévole auprès du service culturel de la mairie de Barbâtre.



Le prochain rendez-vous du cercle de lecture se déroulera le samedi 25 Février, de 15h à 16h30 dans les locaux de la bibliothèque. Découvrez dès à présent les livres évoqués lors de la session précédente.



Le récapitulatif et les dates des rendez-vous du cercle seront publiés sur le site internet de la commune [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr).